

## Compte-rendu du conseil d'école de RPI du 9 Novembre 2021 à Salles

Début de séance à 18h00

<p><b><u>Représentants des parents d'élèves</u></b></p> <p><b><u>Titulaires</u></b> Bougon : - Mme Céline TROUVE</p> <p>Salles : - Mme Céline HELENNE</p> <p>Pamproux : - Mme Lydie THOMAZEAU - Mme Bérangère BONNET - Mme Emilie BRUNET</p> <p><b><u>Suppléants (voix consultative)</u></b> - Mme Lydie BARON - Mme Mireille PIGNON - Mme Adeline DUPUIS</p> <p>Excusée - Mme Delphine VARET</p>	<p><b><u>Enseignants</u></b> - Mme Aurélie RAVENEAU - Mme Hélène COUE - Mme Sophie CHATELLIER - Mme Marie-Hélène SOLTY - M Clément IZAMBARD - M Guillaume JUBIEN</p> <p>Excusées - Mme MéliSSa MAILLET - Mme Marine NASSAR - Mme Mathilde MILHERES - Mme Laura GERVAIS</p> <p><b><u>RASED</u></b> - Mme Estelle DEBIAIS, psychologue scolaire (excusée) - Mme Elodie LIEGEOIS, maîtresse E</p>	<p><b><u>Mairies</u></b> - M Bernard COMTE, Bougon - Mme Christine HEINTZ, Salles - M Jérôme GRELET Soudan - Mme Marie NAUDIN, Pamproux</p> <p><b><u>SIVU</u></b> - Mme Christine HEINTZ , (présidente)</p> <p><b><u>DDEN</u></b> - Mme Yannick BERTIN (excusée) - Mme Paulette COMTE</p> <p><b><u>IEN</u></b> - M Nicolas MURZEAU (excusé)</p> <p><b><u>APE</u></b> - Mme Céline TROUVE</p>
---	--	--

Secrétaire de séance : Mme Bonnet

## Ordre du jour

- Effectifs et répartition à la rentrée 2021
- Règlement intérieur des écoles élémentaires ; charte de laïcité annexée
- Changement d'horaires de l'école élémentaire de Pamproux
- Budget des coopératives scolaires
- La sécurité à l'école (PPMS et exercice incendie)
- Projet d'école : Présentation et actions
- Travaux et équipement de chacune des écoles
- Informations diverses
- Questions diverses

## Conseil d'école du RPI

Les membres des trois conseils d'école ont décidé à l'unanimité de fusionner en un conseil d'école unique de RPI. Le premier conseil d'école a lieu à Salles, le 2ème se tiendra à Pamproux avec l'école maternelle, le 3ème conseil d'école se tiendra à Bougon, pour l'année scolaire 2021/2022 .

Prochains conseils d'école : mardi 1er février 2022 et mardi 14 juin 2022 à 18h.

## I - Effectif et répartition de la rentrée 2020.

Le RPI élémentaire comptabilise 156 élèves.

### Effectif et répartition de l'école de Bougon.

La classe est constituée de 8 CE1 et 15 CE2 soit 23 élèves.

Guillaume Jubien est l'enseignant et directeur. Madame Cécile Prévotel (AESH) est présente à temps partiel sur l'école afin d'aider deux élèves bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation (MDPH).

Madame Mélissa Maillet enseigne les mardis, durant la décharge syndicale de M. Jubien.

### Effectif et répartition de l'école de Pamproux.

Depuis la rentrée 2021, l'école élémentaire Aimé Souché comptabilise 105 élèves.

Les classes sont constituées comme suit :

- Classe de Mme Sophie Chatellier : 24 CP
- Classe de Mme Aurélie Raveneau : 7 CP et 18 CE1 soit 25 CP-CE1
- Classe de Mme Marie-Hélène Solty : 8 CM1 et 20 CM2 soit 28 CM1-CM2
- Classe de Mmes Hélène Coué et Mathilde Milhères (assure la décharge de direction, les jeudis) : 10 CM1 et 18 CM2 soit 28 CM1-CM2.

L'équipe éducative est constituée, également :

- d'une enseignante remplaçante rattachée à l'école : Mme Laura Gervais
- d'Accompagnantes des Elèves en Situation de Handicap (AESH) : Véronique Thiot (2 élèves de CM2), Cécile Prévotel (1 CM2) et Mylène Brunet (1 élève de CP)

### Effectif et répartition de l'école de Salles.

La classe est constituée de 10 CE2 et 18 CM1 soit 28 élèves.

Clément Izambard est l'enseignant et directeur de l'école. Madame Marine Nassar effectue la journée du jeudi durant la journée de décharge consacrée à la mission de développement du sport scolaire sur le territoire St-Maixent / Niort et Parthenay.

### RASED (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés)

Le RASED est un partenaire important des écoles du RPI puisqu'il intervient régulièrement dans nos écoles. Il est composé de Madame Elodie Liégeois qui est maîtresse E (chargée de l'aide pédagogique) et de Madame Estelle Debais (Psychologue scolaire). Le réseau n'est pas complet puisqu'il n'y a pas présence de maître G (chargé de l'aide rééducative).

Les missions du RASED, en ce début d'année, sont d'identifier avec les maîtres et maîtresses les besoins des élèves à travers des évaluations (notamment dans les domaines de la lecture). Il s'agira ensuite de proposer des aides en co-interventions au sein des classes. Les classes prioritaires seront celles du cycle 2.

Mme Liégeois explique que pour assurer un bon fonctionnement, le RASED a besoin de matériel et d'outils spécifiques. Celui-ci à un coût, qui peut être réparti chaque année avec les différentes écoles du secteur. L'équipe du RASED estime à 250 euros par an le montant nécessaire à son budget de fonctionnement. Il est demandé au SIVU que le RASED dispose d'une ligne budgétaire comme pour chacune des écoles afin de pouvoir effectuer des commandes et faciliter le suivi des dépenses.

Mme Heintz prend note de cette demande qui sera étudiée pour le budget 2022 du SIVU.

## II - Règlement intérieur des écoles élémentaires du RPI.

Les membres du conseil d'école ont été destinataires du règlement intérieur 2020-2021 et de ses annexes (Charte de la Laïcité et Organisation des temps scolaires et péri-scolaires sur les trois écoles).

Un ajout est proposé dans la partie « Vie Scolaire » concernant la mise en place, depuis cette rentrée, du passeport éducatif :

Des échanges ont lieu concernant certaines formulations des règles. En effet, certaines familles auraient été interpellées par la présence fréquente de négations. En cette période de covid et de restrictions, des familles ont trouvé cela assez dur.

L'équipe enseignante explique que c'est un outil dissuasif pour que certaines familles et certains enfants prennent conscience que les limites avaient été dépassées, notamment l'année passée. L'objectif est de construire et de s'appuyer sur un outil cohérent qui s'articule sur tous les temps de la vie d'un élève quelque soit le moment de la journée et le lieu.

Il est un peu tôt pour tirer des conclusions. Un bilan sera fait de l'utilité de cet outil en fin d'année scolaire en collaboration avec le SIVU. En fonction du bilan du passeport, il serait possible d'associer à la formulation des représentants de parents d'élèves.

Mme Heintz ajoute qu'au delà des sanctions, cela a un autre effet. Cet outil a permis de faire émerger une réflexion des agents sur les sanctions et a fait émerger le besoin de formations des agents notamment en terme de formation à la psychologie de l'enfant.

Le règlement intérieur et ses annexes sont adoptés à l'unanimité.

### III – Changement d'horaires de l'école élémentaire de Pamproux.

- ◆ Mme Coué rappelle aux membres du conseil que l'école élémentaire de Pamproux fonctionne, depuis la rentrée 2018, sur un rythme de 4 jours de classe : lundi – mardi – jeudi - vendredi

Les horaires suivants avaient été modifiés à la rentrée 2019 suite à un conseil d'école extraordinaire en mars 2019 : 8h45 – 12h00 et 13h40 – 16h25

- ◆ En raison de la crise sanitaire de la Covid 19, différents protocoles ont été mis en place, depuis mai 2020. A partir du mois de février 2021, afin de respecter une distanciation à table, en quinconce, ainsi que la distance de 2 m entre les groupes classes, en accord avec Mme Heintz (présidente du SIVU), il a été mis en place 2 services de restauration. Les horaires de sortie des élèves ont donc été aménagés. Ces 2 services ont perduré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

L'équipe enseignante ainsi que les agents du SIVU ont constaté des changements positifs auprès des élèves avec cette nouvelle organisation. Il a été constaté que le climat s'est apaisé avec cette organisation : moins de classes dans la cantine, donc moins de bruit, moins d'accidents sur le temps des récréations, moins d'agressivité ainsi que plus d'écoute et de disponibilité pour les élèves de la part des adultes dans son ensemble.

- ◆ De ce fait, les 2 services de restauration ont été maintenus pour cette rentrée 2021-2022 notamment en raison des effectifs qui ont considérablement augmenté. (105 élèves possibles à la cantine au lieu de 94 l'an passé)

Cette organisation a été réfléchiée avec Mme Heintz et les vices-présidentes du SIVU. Il est proposé les horaires suivants au vote des membres du conseil d'école afin que ces horaires soient maintenus de manière définitive et ne dépendent pas des protocoles sanitaires, évoluant avec la situation sanitaire fluctuante :

- 11h45 : sortie des 2 classes de cycle 2. Repas jusqu'à 12h30 puis récréation jusqu'à 13h25. Reprise du service des enseignants à 13h15.

- 12h10 : sortie des 2 classes de CM. Récréation puis repas de 12h45 à 13h30. Récréation jusqu'à 13h50. Reprise du service des enseignants à 13h40.

1h40 de pause comme pour les horaires habituels. Les CM bénéficient d'un goûter à 10h30. Le goûter pourra, à terme, être réfléchi afin qu'il soit diversifié et équilibré.

Voici la proposition : 4 jours /semaine

Cycle 2 : 8h45-11h45 (3h00 d'enseignement) et 13h25 – 16h25 (3h00 d'enseignement)

Cycle 3 : 8h45-12h10 (3h25 d'enseignement) et 13h50 – 16h25 (2h35 d'enseignement)

Malgré l'évolution des répartitions chaque année, les 2 services seront maintenus : les classes sortiront 2 par 2.

Les membres du conseil d'école vote à l'unanimité ce changement d'horaires de l'école élémentaire de Pamproux.

Mme Heintz tient à remercier vivement les agents, Cynthia Grangeon et Myriam Lorigou, qui ont peu de temps pour manger mais qui sont tout à fait favorables pour cette organisation.

## IV – Budget des coopératives scolaires des écoles

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décide de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. La création d'une association indépendante ou d'une section locale affiliée à l'OCCE relève du choix de ses membres.

Les coopératives scolaires revêtent deux formes juridiques distinctes :

- Coopérative scolaire constituée en association autonome.
- Coopérative scolaire affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)

### École de Pamproux.

La coopérative scolaire de Pamproux était gérée par l'OCCE pour l'année 2020-2021. En voici le compte rendu financier.

Pour information, les 3 coopératives scolaires ont financé le projet HIP HOP initié en 2019-2020 qui a été reporté en 2020-2021. Il avait été demandé une subvention exceptionnelle pour ce projet au SIVU au conseil d'école 2019. Un accord avait été donné. La coopérative scolaire de Pamproux est en attente de cette subvention qui devrait être versée pour l'exercice 2022. Le projet a en effet coûté 1 864 € supplémentaires aux écoles.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	2 670,73	7070 0008	Ventes d'objets	4 219,50
6168 1008	Assurances	25,75	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	6 943,86	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	2 186,00
6270 0008	Frais bancaires	0,98	7551 0008	Contributions participatives	620,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 79	236,90	7551 1008	Subventions d'associations	1 305,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	808,51	7562 0008	Participations des familles	1 187,00
6800 0008	Biens durables	21,45	7700 0008	Recettes exceptionnelles	100,00
Total des charges (A) :		10 708,18	Total des produits (B) :		9 617,50
Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : -1 090,68					
Bilan simplifié au 31 Août 2021					
ACTIF			PASSIF		
Soldes des comptes au 31/08/2021					
512	Banque(1)	1 409,31	110	Report à nouveau au 1.09.2020 :	2 499,99
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Egal à l'actif - passif au 31.08.2020		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021 :		
5..	Autre compte	0,00	-1 090,68		
478.1	Erreur débitrice :	0,00	478.2	Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		1 409,31	Total du passif :		1 409,31
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00      Le bilan simplifié est équilibré.					

### École de Bougon.

La coopérative scolaire de Bougon était gérée par l'OCCE pour l'année 2020-2021. En voici le compte rendu financier :

**Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021**

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	332,30	7070 0008	Ventes d'objets	584,70
6168 1008	Assurances	6,75	7080 0008	Activités éducatives	361,90
6181 0008	Activités éducatives	1 351,12	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	514,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 79	62,10	7551 1008	Subventions d'associations	330,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	17,50	7562 0008	Participations des familles	255,00
6800 0008	Biens durables	48,72	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>1 818,49</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>2 045,60</b>
<b>Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : 227,11</b>					
<b>Bilan simplifié au 31 Août 2021</b>					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2021</small>					
512	Banque(1)	1 928,13	110	Report à nouveau au 1.09.2020 :	1 701,02
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2020</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021 :		
5..	Autre compte	0,00	227,11		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
<b>Total de l'actif :</b>		<b>1 928,13</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>1 928,13</b>
<b>La différence entre l'actif et le passif est : 0,00      Le bilan simplifié est équilibré.</b>					

**École de Salles.**

La coopérative scolaire de Salles était gérée par l'OCCE pour l'année 2020-2021. En voici le compte rendu financier :

<b>Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021</b>					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	21,00	7070 0008	Ventes d'objets	373,00
6168 1008	Assurances	6,75	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	1 671,90	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	506,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 79	62,10	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	303,80	7562 0008	Participations des familles	809,00
6800 0008	Biens durables	29,84	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>2 095,39</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>1 688,00</b>
<b>Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : -407,39</b>					
<b>Bilan simplifié au 31 Août 2021</b>					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2021</small>					
512	Banque(1)	885,26	110	Report à nouveau au 1.09.2020 :	1 292,65
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2020</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021 :		
5..	Autre compte	0,00	-407,39		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
<b>Total de l'actif :</b>		<b>885,26</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>885,26</b>

**Écoles de Bougon et Salles.**

Cette année les deux écoles ont décidé de rassembler les comptes de leurs coopératives scolaires respectives sous le format de l'association USEP Bougon-Salles, qui sera un compte unique. Le compte est en cours de création et sera effectif cette année.

## V - Sécurité des écoles : Protocole sanitaire, Incendie et PPMS

### V.1 Le protocole sanitaire lié à la crise COVID-19

Depuis cette rentrée 2021, le protocole peut évoluer selon la situation sanitaire d'après 4 niveaux. La rentrée s'est faite avec le port du masque (niveau 2). Le protocole s'est assoupli pour passer en niveau 1. Malheureusement, la situation s'est de nouveau dégradée et cette rentrée du 8 novembre s'est effectuée avec le retour du port du masque et la mise en place du niveau 2 : limitation des brassages et distanciation ; lavage fréquent des mains recommandé ; désinfection des locaux de façon quotidienne souhaitée et poursuite de l'aération des classes.

#### École de Pamproux.

Les aménagements mis en place n'ont pas changé depuis la fin de l'année dernière.

Pour les récréations, les classes sortent par 2. L'espace en herbe peut être utilisé selon la météo. La cour est scindée en deux espaces pour éviter le brassage des élèves.

10h15-10h30 / 14h45-15h00 : CP + CP-CE1

10h30-10h45 / 15h00-15h15 : les 2 classes de CM1-CM2

A la pause méridienne, 2 services de restauration sont mis en place, afin que les enfants se lavent les mains :  
Sortie des cycles 2 à 11h45 et retour de la classe à 13h25

Sortie des cycles 3 à 12h10 et retour en classe à 13h50.

#### - Campagne de tests salivaires mise en place à la rentrée de novembre 2021

La campagne a été déclenchée suite à un contexte sanitaire très compliqué dans les écoles de Pamproux : présence de 3 cas positifs détectés dans une même classe de l'école élémentaire à compter du vendredi 15 octobre. Une classe a été fermée du lundi 18 au vendredi 22 octobre, puis 42 élèves sur tout le RPI maternelle et élémentaire ont été isolés du mardi 19 novembre jusqu'aux vacances d'automne car cas contacts.

Mme Coué remercie vivement l'équipe enseignante, Mme Biernat l'infirmière scolaire, ainsi que les familles pour la mise en place de cette campagne de tests. L'organisation a été un peu complexe avec les vacances scolaires.

#### Écoles de Bougon et Salles.

La mise en place du protocole n'impose pas de grand bouleversement par rapport à ce qui se fait depuis le début de la crise sanitaire. Les deux écoles poursuivent le fonctionnement mis en place.

### V.2 Sécurité dans les écoles

Rappel de la réglementation pour une année scolaire :

- 3 exercices incendie (1<sup>er</sup> en septembre ; 2<sup>ème</sup> avant Noël et 3<sup>ème</sup> avant la fin de l'année)

- 3 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté : un attentat-intrusion avant les vacances d'automne ; un confinement suite à un risque majeur ; un dernier intrusion ou risques majeurs). Deux documents sont remis à jour chaque année, dans chaque école : un pour les risques Attentat – Intrusion et un pour les autres risques majeurs (inondation, séisme, tempête...). Des exercices sont également organisés afin d'adopter le bon comportement : évacuation, confinement, mise à l'abri...

#### École de Bougon.

Incendie : Le 1<sup>er</sup> exercice a eu lieu le 14 octobre. Une réflexion a été menée sur les différents lieux de rassemblement possibles en cas d'incendie et sur leurs avantages et inconvénients. Celui qui présente le meilleur compromis (pré joutant l'école) a été retenu et un exercice a été mené avec succès.



PPMS : Le premier exercice s'est déroulé le 15 octobre. Une réflexion préalable a été menée sur la conduite à tenir dans le cas d'un attentat/intrusion, avec confinement. L'exercice a permis de mettre en évidence l'absence d'un verrou intérieur sur l'une des portes intérieures de la petite salle, depuis son réaménagement.

Le regroupement et la cachette sous les tables ont été rapides (moins d'une minute).

### École de Salles.

Incendie : L'exercice s'est déroulé le lundi 4 octobre. L'objectif de ce premier test était d'expliquer les différents lieux de rendez vous possibles ainsi que la conduite à tenir en cas d'incendie. Tout s'est bien déroulé.

PPMS : A l'école de Salles, l'exercice s'est déroulé le vendredi 15 octobre. Le scénario retenu nécessitait la mise en confinement des élèves suite à une alerte intrusion. La conduite à tenir a été expliquée et le maître a essayé de répondre aux diverses questions des élèves.

### École de Pamproux.

Incendie : L'exercice a été déclenché le lundi 27 septembre par le garde champêtre Alexandre Taudière et Dany Faucher. Il s'est très bien déroulé. Une évacuation réussie.

PPMS : L'exercice anti-intrusion ne s'est pas déroulé. Il a été reporté au mois de novembre.

## VI - Présentation du projet d'école et des projets.

En juin 2018, le projet d'école 2018-2021 a été présenté et validé en conseil d'école. Pour rappel, le projet d'école s'établit autour de 3 ambitions, à savoir :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

- Ambition 2 : Accompagner l'élève

- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Le projet d'école est valable encore cette année scolaire. Il sera à réécrire à partir de septembre 2022 par l'équipe enseignante de l'an prochain, et devra être validé au cours de l'année scolaire 2022-2023 par le conseil d'école.

### Actions proposées sur le RPI

Pour information, le SIVU prend en charge le transport pour les écoles de Salles et de Bougon concernant les trajets à la piscine, au gymnase pour les périodes d'hiver ainsi que pour les visites exceptionnelles pour des événements culturels.

#### ➔ Pour construire le parcours citoyen de l'élève et des apprentissages durables à travers des projets

##### ✕ Projet autour de l'arbre :

Cette année, il a été décidé d'articuler nos vies de classes autour de l'arbre.

Les classes du RPI vont décliner, autant que possible, ce thème à travers la plupart des disciplines de l'école et à travers des projets spécifiques, par classe (mathématiques, géographie, histoire, histoire de l'art, EMC, sciences...).

##### ✕ USEP

Les classes du RPI sont inscrites à l'USEP et participeront aux activités de la circonscription, du département et des actions nationales. Une action autour d'une tenue USEP est proposée aux parents et aux élèves pour ce mois de novembre 2021. Nous proposons aux familles d'acheter un t-shirt ou/et un survêtement aux couleurs du RPI.

L'USEP accompagne l'équipe en mettant à disposition des ressources numériques et du matériel. L'implication des enseignants du RPI dans ce mouvement s'accroît par le biais de formations et de stages.

M Izambard a bénéficié d'une formation pour devenir formateur auprès des adultes.

En outre, les 3 écoles voient leur engagement récompensé par leur labellisation « Génération 2024 ».

M Izambard évoque que les communes pourraient éventuellement réfléchir à une candidature pour devenir également « terres de jeux ».

L'ensemble des classes et des écoles seront impliquées dans l'action :

Uni'vers 2024 : Journée Nationale du Sport Scolaire, Semaine olympique et paralympique et Journée Olympique.

La Journée nationale du sport scolaire a eu lieu le mercredi 22 septembre 2021. Elle a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir des activités sportives auprès des élèves, des équipes éducatives et des parents d'élèves. Du 20 au 24 septembre, les établissements scolaires ont organisé, comme ils le souhaitent, cette journée.

L'école de Pamproux a banalisé la matinée du mardi 21 septembre pour mettre en place 4 ateliers : « C'est quoi l'USEP ? ; un atelier sur la santé ; 2 ateliers sportifs (jeux de coopération et athlétisme). Une matinée très réussie notamment grâce à la participation de parents et de grands parents que nous remercions.

Sur l'école de Bougon, la JNSS a été menée par Mme Maillet. Elle était accompagnée de 4 parents. Les ateliers proposés étaient des jeux de raquettes grâce à du matériel prêté par l'USEP.

Sur l'école de Salles, les élèves ont vécu une rencontre sportive associative autour de l'activité biathlon. (Courir et tir à l'arc).

Les 3 écoles participent du 24 au 29 janvier 2022 à la semaine olympique et paralympique pour sensibiliser les élèves aux valeurs de l'olympisme, pour faire découvrir largement les Jeux olympiques et paralympiques.

Les classes de Pamproux vont rencontrer Sébastien Bichon, médaillé paralympique de bronze à Sydney en 2000 en situation de handicap, afin de sensibiliser les élèves au handicap et de transmettre des valeurs.

Enfin l'ensemble des classes participeront à la journée olympique du 23 juin.

#### ✕ Piscine :

L'ensemble des 6 classes élémentaires du RPI a participé à plusieurs séances de natation à la piscine de Pamproux au mois de septembre 2021 et poursuivra les séances en mai-juin 2022.

### ➔ **Pour construire un parcours artistique et culturel**

#### ✕ Rencontre avec Kim Giani

Le vendredi 17 septembre, les 6 classes élémentaires du RPI Pamproux, Bougon et Salles ont eu l'opportunité de rencontrer et de créer un morceau musical, orchestré par l'artiste Kim. A la fin de la journée, tous les enfants ont pu écouter leur "partition" mixée par Kim.

Cette intervention scolaire a été proposée aux écoles, ce début d'année, dans le cadre du Festival Nouvelles Scènes dont la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre est partenaire depuis 2019. Chaque année, cette association propose des concerts sur le territoire ainsi que des interventions scolaires. Le samedi 18 septembre 2021, dans le cadre du festival et des Journées Européennes du patrimoine, certaines familles sont venues le découvrir en concert, lors duquel le morceau a été diffusé.

#### ✕ La Grande Lessive

Les 3 écoles ont participé à « la grande lessive », le jeudi 14 octobre 2021. Créée en 2006, *La Grande lessive* est une manifestation culturelle internationale centrée autour des arts plastiques et qui prend la forme d'une installation artistique éphémère. Deux fois par an, des fils à linge sont tendus à l'extérieur de sites choisis par des collectifs locaux : établissements scolaires, écoles d'art, mairies, musées, bibliothèques...

Les élèves des écoles se sont donc mobilisés autour d'un thème commun « Tous des oiseaux ? » et ont produit une œuvre sur un format A4 qui a été accrochée à la fin de la journée sur un fil à linge, comme une lessive, quelque soit le temps...

A Pamproux, l'exposition s'est faite sous les arbres entre 16h30 et 18h30. Une belle réussite sous un soleil radieux. Petits et grands étaient ravis de découvrir les œuvres d'art des artistes d'un jour.

A Salles : l'exposition a été réalisée le vendredi 15 octobre, les parents ont été conviés le soir. Elle est restée en place jusqu'à la semaine suivante.

A Bougon : l'exposition éphémère a été maintenue une semaine. Un agréable moment partagé autour d'un goûter avec plusieurs parents le soir même. Les jours suivants, d'autres parents et des habitants de la commune sont venus voir l'exposition.



✕ Expositions du festival des vendanges :

L'ensemble des classes du RPI est allé visiter les expositions du festival des vendanges de Pamproux. Les expositions étaient multiples : peinture, photographie abstraite et photographie réaliste sur le thème du rond. Les élèves et les enseignants ont apprécié leur rencontre avec le peintre Bruno Maître, Mme Ballu, artiste photographe et les amateurs du club « Déclis photo ».

✕ Spectacle des Jeunesses Musicales de France à Pamproux :

Vendredi 10 décembre, l'ensemble des classes élémentaires iront découvrir le spectacle Crin Blanc dans le cadre des Jeunesses Musicales de France. Le concert se déroulera à l'espace Alain Audis de Pamproux. Le spectacle est financé par les coopératives scolaires. Coût : 5 € / élève

✕ Transat Jacques Vabre : les classes de CM (Pamproux et Salles) et de CP vont suivre les skippers. Un projet pluridisciplinaire est mis en place dans les classes selon les niveaux des élèves.

✕ Fête de Noël prévue le vendredi 10 décembre en partenariat avec l'APE. Le projet reprend cette année. Une nouvelle formule est en réflexion avec l'APE. Mme Coué a rencontré Mmes Auzannet et Trouvé pour définir les modalités de l'édition 2021. Une réunion est prévue prochainement. Une communication aux familles sera ensuite réalisée.

✕ Fête d'école le samedi 18 juin 2022.

Rien n'est encore décidé quant à la modalité d'organisation et au contenu de la fête d'école. L'équipe enseignante se laisse le temps d'y réfléchir.

✕ Visite des écoles : A la fin de l'année, les élèves iront visiter leur future classe.

## Écoles de Bougon et de Salles

✕ Salle omnisports de Pamproux

Comme chaque année, les classes de Salles et de Bougon se rendront à la salle omnisports de Pamproux une fois par semaine, du mois de novembre au mois d'avril.

En périodes 3 et 4, un décloisonnement sera mis en place entre les classes de Bougon et de Salles avec la classe de CP-CE1 de Mme Raveneau. Les élèves de Salles et de Bougon bénéficieront alors d'un temps à la bibliothèque.

✕ Médiathèque de St Maixent L'Ecole

Les classes de Bougon et Salles se sont rendues à la médiathèque de Saint-Maixent pour visiter le lieu et en découvrir le fonctionnement. Un emprunt de livres a été mis en place et tournera tous les 2 mois. Cette visite découverte a été une grande réussite. Le transport scolaire a été financé par la communauté de communes du Haut Val de Sèvre.

✕ Observer la Nature en Haut Val de Sèvre :

En relation avec le CPIE et DSNE, les classes vont participer à un projet visant à favoriser l'engagement des enfants en faveur de la biodiversité par une démarche d'investigation scientifique, développer un comportement responsable pour l'environnement grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, permettre aux écoliers de participer aux sciences participatives abordant le monde du vivant et de s'inscrire dans une dynamique de territoire .

A Salles, les élèves découvriront tout cela par le biais de l'étude de ver de terre et l'observation des oiseaux des jardins. Les séances se dérouleront le 9 Novembre et le 7 décembre. 3 séances supplémentaires seront programmées dans l'année.

A Bougon, au printemps, les élèves auront 2 temps d'animation. Ils découvriront les plantes et feront une étude sur les vers de terre, le calendrier n'est actuellement pas fixé.

✕ Classe dehors :

Les classes de Bougon et de Salles ont le projet de mettre en place la démarche de « classe dehors ». A Bougon, le terrain consacré serait la mare des Antes à un rythme hebdomadaire (le jeudi en début d'après-midi). Une rencontre est organisée avec Mme Ferjou, référente en la matière au niveau départemental pour mettre en place cette démarche.

✕ Tumulus : Une visite des Tumulus est prévue mi-avril. Elle consistera en la visite du site ainsi qu'une participation à un atelier proposé par les tumulus de Bougon en lien avec l'archéologie.

✕ Plantations d'arbres

Les deux classes continueront l'opération lancée les deux dernières années par la municipalité de Salles et les chasseurs des Deux Sèvres. L'objectif est l'aménagement d'un espace communal. Il est prévu de replanter des essences d'arbres diverses cette année. Le calendrier est en attente à ce jour.

### Ecole de Bougon

✕ Peinture du portail :

Le décor peint par les élèves en fin d'année scolaire a été installé sur le portail de l'école fin juillet. Une planche supplémentaire a été peinte et servira finalement pour l'affichage en classe de divers documents.

✕ Plantations :

Afin de poursuivre les animations du CPIE de l'année dernière autour des arbres, les élèves essaieront de faire germer des glands et pousser des petits chênes à partir de glands récupérés près de la rivière.

✕ Potager :

Une réflexion est en cours avec la mairie afin que l'agent technique prépare un espace pour créer un petit potager en pleine terre.

✕ Nichoirs : Il est prévu de construire des nichoirs à oiseaux à partir de bois récupéré.

✕ Les chèvres :

Un projet va être mené tout au long de l'année autour du thème des chèvres : visite d'une chèvrerie, fabrication de fromage, visite d'une fromagerie et peut-être aussi d'autres animations en lien avec l'association « la route des fromages ».

### Ecole de Salles

✕ Reconduction du projet conseil d'élèves.

L'idée est de donner un rôle d'acteur plus important aux élèves afin d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et d'améliorer le vivre ensemble en association avec les élus et le maître.

✕ Journée de la laïcité : La classe s'investira dans l'action Journée de la laïcité le 9 décembre. Des précisions seront données quand aux modalités du déroulement de cette journée. Le thème sera la collaboration et la fraternité.

### Ecole de Pamproux

➔ **Pour construire le parcours citoyen de l'élève et des apprentissages durables à travers des projets**

✕ Les conseils d'élèves :

Afin d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et d'améliorer le vivre ensemble, les conseils d'élèves mis en place l'année dernière avec le soutien de François Sireyx et l'OCCE se poursuivent.

x Projet avec le CPIE sur les déchets : les classes de Mmes Raveneau et Chatellier vont bénéficier de 3 interventions : Fin novembre-décembre

L'intervenante est Valérie Lebarbier. Après la sensibilisation au tri des déchets, les élèves découvriront comment fonctionne le compost.

#### x Ecole dehors pour la classe des CP

Concept impulsé dans le département par Crystele Ferjou, que les élèves de M. Sabourin ont déjà vécu en maternelle. Il s'agit de vivre et d'apprendre autrement, en étant dans un cadre naturel (ici, le long du Pamproux) et de manière régulière (½ journée par semaine, les lundis), quelle que soit la météo (un bon équipement suffit). Dans ce projet, Mme Chatellier bénéficie de la présence de V. Lebarbier. Elle accompagne la classe sur 5 séances pour démarrer le projet.

x Classe de Mme Coué : Mise en place de l'ATE : Des explications seront données au 2ème conseil d'école car le projet va être lancé les mardis 23 novembre et 30 novembre. Une présentation sera faite aux parents par les élèves.

Projet mené en collaboration avec le CPIE et l'un de ses référents sur l'environnement : Valérie Lebarbier. Projet entièrement financé.

#### x Projet sur l'arbre avec la commune de Pamproux : classe de Mme Soltz, CM1-CM2

La classe est inscrite à une action menée par le CPIE 79 et la mairie de Pamproux qui souhaite constituer son maillage de haies et de bosquets. Il s'agit d'un projet sur 2 ans. La classe de Mme Chatellier sera concernée l'année prochaine.

Un programme pédagogique sera mené avec la classe sur la thématique de la trame verte (végétation) et bleue (réseau hydrographique). L'accompagnement éducatif part de l'arbre dans sa singularité pour aller vers la trame arborée et vise à mener une réflexion sur la trame verte et bleue. Le programme sera séquencé en 5 séances d'une demi-journée sur l'année scolaire. La dernière séance permettra aux élèves de proposer un aménagement en faveur de la biodiversité (la construction de nichoir ou d'abri à reptiles...)

La première séance aura lieu le lundi 29 novembre pour présenter le projet. Les élèves planteront des arbres au verger et près du cimetière le 14 décembre. Puis il y aura une présentation du projet à la classe maternelle de Pamproux.

Ce projet est financé par la municipalité de Pamproux et subventionné à hauteur de 70 % par la région Nouvelle Aquitaine.

#### x Projets communs aux 2 classes de CM

- Projet Vélo en CM : les classes vont effectuer un cycle de plusieurs semaines avec des sorties de proximité (Salles ; Bougon ; La Mothe St Héray), en avril-mai-juin.

Projet de participation de Sébastien Bichon, médaillé paralympique, au cours de la dernière sortie vélo à la journée, en juillet 2022. Coût de l'intervention à confirmer et à financer par la coopérative scolaire.

- Rencontre avec un auteur dramatique jeunesse le 17 décembre après avoir étudié des pièces de théâtre, dans le cadre de L'Enfant et le Théâtre et avec comme partenaire l'Union Régionale des Foyers Ruraux.

### ➔ **Pour construire un parcours artistique et culturel**

x Projet artistique (4 classes) : afin de poursuivre le projet stoppé l'année dernière, l'équipe enseignante souhaite poursuivre la réalisation de fresques dans la cour d'école, sous le préau. Une fresque a été réalisée en juin 2020 avec les CM2 grâce à l'intervention d'un graffeur niortais. El Greengo. 4 séances d'1h30. Budget : 1242 € La municipalité avait voté pour une prise en charge totale des 4 fresques. Le projet n'a pas pu se poursuivre en 2020-2021. Nous renouvelons la demande pour une fresque supplémentaire afin que toutes les classes puissent réaliser une fresque. La demande est faite à Mme Le Maire, notamment pour une prise en charge partielle ou totale du financement. Mme Naudin confirme l'accord favorable du conseil municipal pour le financement.

### x Enfant et le théâtre

- Sortie pour découvrir un spectacle circassien avec Scènes Nomades pour les cycles 2 : le jeudi 18 novembre à Paizay le Tort (Melle)

Coût : 5€ / élève + coût du transport 4 €

- Sortie à Brioux au mois de mai pour les CM : 5€ / élève + coût du transport qui a doublé : 6 €

Une visite de Melle pour les CM est envisagée.

Ces sorties culturelles sont financées par les dons des familles à la coopérative scolaire.

x Projet opéra (classes de CM): L'équipe a la chance de compter parmi elle Mathilde Milhères, enseignante et chanteuse d'opéra. Dans ce cadre-là, une sensibilisation à l'opéra va être proposée dans les 2 classes et il va être proposé aux enfants de se rendre à la représentation générale de Cant'opérette, à Nouillé Maupertuis, le jeudi 16 décembre, en soirée. Un sondage va être transmis aux familles.

x Classe chantante pour les CM2 uniquement : dans le cadre d'une liaison école-collège, Mathilde Milhères, accompagnée à distance par Mme Rullier, professeur de musique du collège de l'Orangerie, va faire chanter les élèves selon un répertoire défini. Mme Solty mettra en place des séances de chant pour les CM1.

## VII - Travaux et équipements.

### Les trois sites

- Mme Heintz précise la mise en place du projet numérique pour une dotation de tablettes.

Projet accepté : les écoles élémentaires vont être dotées de tablettes numériques. En attente de la convention.

Prise en charge par l'état à 70 %. Le SIVU fait une avance.

Aucune date de livraison des tablettes.

- Les trois directions remercient le SIVU pour les adhésions à l'USEP.

### Ecole de Bougon

- Les PC portables de l'école de Bougon ont été revus par la société OKEANOS fin octobre dans le cadre du contrat de maintenance avec le SIVU.

- Un verrou supplémentaire est nécessaire dans le cadre du plan PPMS pour la petite salle.

- l'aménagement d'un potager à l'arrière de l'école.

- l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour la réflexion en cours sur la réfection de la peinture de la salle de classe. M. Comte annonce que le conseil municipal a voté le budget et un devis a été accepté.

- Remerciement à Mme Imenez, agent du SIVU qui assure le service de cantine et M Jubien remercie l'agent technique communal pour l'installation d'une étagère supplémentaire dans la cuisine

### Ecole de Pamproux

#### A la municipalité

- Sonnette : Mme Coué renouvelle la demande d'étudier l'augmentation du volume sonore de la sonnette ainsi que l'allongement vers la cuisine et dans le couloir puis vers la cour pour réagir plus rapidement.

- il est demandé la pose de volets pour la classe de Mme Solty car il est difficile de regarder le tableau en raison des reflets.

- achat d'un tableau blanc pour la classe de Mme Chatellier.

Merci à Mickaël très disponible pour les aménagements demandés par l'équipe et à Dany.

Merci à la municipalité d'avoir fermé et sécurisé l'espace en herbe. L'interphone est arrivé mais le portillon ne l'est pas.

### Ecole de Salles

M Izambard remercie le SIVU pour l'aide à l'achat de matériel de sport (Audio) ainsi que pour des manuels d'EMC.

Remerciements adressés au SIVU pour la mise en état de l'ordinateur de direction.

Remerciements adressés au conseil municipal pour la mise en place de bacs à potager, et pour la qualité des relations, école/ services de la mairie (agents, secrétaire, conseil municipal)

Remerciements aux agents du SIVU, notamment Astrid pour sa présence quotidienne et son investissement., Mme Heintz souligne la qualité du travail de l'agent sur le site de Salles.

Le site communal sur lesquels les élèves des années précédentes ont planté des arbres ainsi qu'aménagé un hôtel à insectes se verra doté d'une plaque nominative (choisi et illustré par les élèves). Cela se mettra en place durant l'année.

## VIII – Informations diverses.

### x Jeu des pommes

Cette année, 108 sacs de pommes et 103 bouteilles ont été livrés. Le bilan financier est positif mais en baisse. Le gain total est de 67 € par classe environ.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur implication et leur participation.

### x Centre aquatique

- Le centre aquatique de la communauté de Communes du Haut Val de Sèvres a initié un concours pour définir son nom. La proposition de l'école de Salles a été retenue, il sera baptisé « Aqua Sevra ».

Une cérémonie officielle se fera le 27 novembre à laquelle toutes les familles et élèves de l'école de Salles (2020-2021) sont invitées.

### x Budget SIVU et RASED

Mme Heintz prend note de la demande de subvention du RASED qui sera étudiée pour le budget 2022 du SIVU. Elle précise alors que pour le budget 2021, le SIVU a été mis en grandes difficultés. La crise sanitaire a alourdi les dépenses dans le budget 2020. En effet, il y a eu un surcoût dû aux nombres croissants de remplacements à effectuer et à l'achat de produits d'entretien. Mme Heintz ajoute qu'il va être demandé aux écoles de faire remonter les besoins et que l'objectif du SIVU est d'augmenter la part dédiée aux élèves, dès que possible. Il est à noter également l'augmentation du coût du transport en raison de la fermeture du SITS en juin 2021.

### x APE

Diverses actions verront le jour cette année, notamment la tombola de Noël, la vente de gâteaux. L'APE espère une bonne participation des familles.

## IX – Questions diverses.

Question posée et à noter pour le prochain conseil d'école :

*Lorsqu'il y a un problème entre un enfant, une famille et un agent du SIVU, à qui s'adresse-t-on ?*

Les directeurs apportent la réponse suivante :

- si des difficultés sont rencontrées sur le temps scolaire, il faut s'adresser aux directeurs ;
- si cela concerne un temps péri-scolaire, il faut s'adresser au SIVU, par l'intermédiaire de Mme Heintz et de Mme Auzannet.

Mme Heintz a ajouté qu'en tant que présidente elle se rendait le plus disponible possible. Il est possible de contacter par téléphone Mmes Heintz et Auzannet.

Mme Coué

Directrice de l'école de Pamproux

M Jubien

Directeur de l'école de Bougon

M Izambard

Directeur de l'école de Salles

Fin de séance à 20h30